

DIPLOME D'ETAT D'INFIRMIER (IDE) PROGRAMME DE FORMATION

RNCP : 42589

CODE ROME : J1506

Date d'échéance de l'enregistrement RNCP : 31 août 2031

(MAJ : 9 juillet 2026)

Certificateur : Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche (MESRE)

Qualification : Niveau 6

Objectifs généraux :

Obtenir le diplôme d'état d'infirmier

Public :

Tout public

Prérequis :

- Sélection par parcoursup® pour les bacheliers ou avoir réussi les épreuves de sélection organisées sous le contrôle de l'université pour les personnes relevant de la voie « Formation Professionnelle Continue »
- VAP afin d'intégrer l'université pour les personnes non bachelières
- Certificat médical de Vaccination conforme à la réglementation des professionnels de santé en France
- Langue française : niveau B2 pour les candidats étrangers
- Être âgé de dix-sept ans au moins au 31 décembre de l'année d'entrée en formation.

Durée de la formation :

L'ensemble de la formation comprend six semestres de 20 semaines soit 4620 heures d'enseignement théorique et clinique auxquelles il convient d'ajouter les vacances.

La répartition des enseignements est la suivante :

- En institut de formation : 1890 heures
- travail d'appropriation des connaissances en autonomie : 420 heures
- En stage clinique et en stage en entreprise : 66 semaines, soit 2310 heures.

Le diplôme d'Etat d'infirmier atteste de l'obtention et de la validation des unités d'enseignement qui sont en lien les unes avec les autres et contribuent à l'acquisition des compétences.

L'exercice réglementé de la profession ne permet pas de certification partielle, ce qui explique l'absence de blocs de compétences.

Elles couvrent 5 domaines :

- **Domaine A** : sciences infirmières et raisonnement clinique
- **Domaine B** : pratiques cliniques infirmières, qualité et gestion des risques
- **Domaine C** : prévention et promotion de la santé
- **Domaine D** : communication, travail en équipe et leadership
- **Domaine E** : démarche scientifique, initiation à la recherche et méthodologie

La formation théorique et pratique permet d'acquérir les 13 compétences professionnelles suivantes

- **Compétence 1** : Élaborer le diagnostic infirmier pour une personne ou un groupe de personnes afin d'identifier les interventions adaptées à mettre en œuvre
- **Compétence 2** : Définir les interventions à mener auprès d'une personne ou d'un groupe de personnes dans le respect de la déontologie et de l'éthique professionnelle, et dans le cadre d'une co-construction, afin de répondre aux problématiques identifiées
- **Compétence 3** : Réaliser des soins à visée de dépistage, préventive, diagnostique, thérapeutique, palliative pour une personne ou un groupe de personnes dans le cadre en particulier d'une consultation infirmière et dans le respect des règles QHSSE, des procédures et des protocoles et en utilisant des données probantes afin d'assurer un projet de soin adapté à la situation identifiée
- **Compétence 4** : Prescrire des produits de santé (médicaments, dispositifs médicaux) et des examens complémentaires afin d'assurer un traitement et un suivi adapté à la situation clinique d'une personne dans le domaine des soins infirmiers
- **Compétence 5** : Concevoir et conduire une démarche de promotion de la santé, d'éducation à la santé, en santé communautaire et populationnelle afin de répondre aux besoins de santé publique
- **Compétence 6** : Concevoir, conduire et co-construire une démarche d'éducation thérapeutique, de prévention, de dépistage et de repérage auprès d'une personne notamment dans le cadre d'une consultation infirmière
- **Compétence 7** : Concevoir et conduire des projets et la promotion d'actions de communication et d'éducation des communautés et des organisations sur les enjeux environnementaux, les pratiques et gestes durables et éco-responsables afin de répondre aux problématiques de développement durable et de gestion des ressources naturelles
- **Compétence 8** : Gérer ou organiser une structure d'exercice individuel ou collectif en optimisant les ressources
- **Compétence 9** : Organiser les activités de soins en transmettant et recevant des informations et données en lien avec la personne en utilisant les outils numériques, aux membres d'une équipe pluri professionnelle dans un but de collaboration et de continuité de soins

- **Compétence 10** : Accompagner les pairs, les apprenants et les autres professionnels, afin de permettre leur accueil et leur formation et le développement de leurs compétences, dans le respect des personnes et en tenant compte de leurs éventuels besoins spécifiques
- **Compétence 11** : Mettre en œuvre le processus d'amélioration continue des soins et de sa pratique professionnelle dans le cadre de ses activités
- **Compétence 12** : Analyser des données scientifiques et professionnelles afin d'optimiser sa pratique et son expertise professionnelle, la qualité et la sécurité des activités réalisées
- **Compétence 13** : Formaliser des documents professionnels dans le cadre d'une démarche scientifique d'amélioration continue des pratiques professionnelles

Les stages (2310 h) sont réalisés dans les 4 typologies suivantes :

- Prise en soins d'une personne ou d'un groupe de personnes à tout âge de la vie présentant une altération de l'état de santé, physique ou psychique, en phase aiguë ;
- Prise en soins d'une personne ou d'un groupe de personnes à tout âge de la vie présentant une altération de l'état de santé, physique ou psychique, stabilisée ;
- Accompagnement d'une personne ou d'un groupe de personnes à tout âge de la vie dans le maintien ou l'amélioration de leur état de santé, dans le cadre d'une équipe de soins primaires contribuant à l'offre de soins de premier recours;
- Accompagnement d'une personne ou d'un groupe de personnes à tout âge de la vie, en situation de vulnérabilité liée à des problèmes de santé, de handicap, de dépendance, d'exclusion sociale.

Modalités et méthodes pédagogiques :

- Présentiel et/ou distanciel.
- Cursus Continu
- Alternance de séances de face à face (CM / TD / TP / TPG), individualisation, activités en autonomie, simulation, ludo-pédagogie, ...

Lieu de formation :

La formation se déroule :

- Site de l'IFPM Nord – 89 Rue du Faubourg Saint-Jean, 45000 Orléans
- Sites de l'IFPM Sud – Avenue de la recherche Scientifique, 45100 Orléans

Les formateurs :

Les formateurs permanents de l'IFPM intervenant sur la formation

- Responsables de la formation : formateurs infirmiers cadres de santé ou infirmiers à minima titulaires d'un grade licence ou d'un DU
- Autres formateurs de l'IFPM : infirmiers, cadres de santé, IBODE, IADE, IPA, puéricultrices, Masseurs-kinésithérapeutes

Les vacataires selon leur expertise : aide-soignant, ambulancier, artiste, auxiliaire de puériculture, brancardier, cadre de santé, conseiller médical, diététicien, médecins, chirurgiens, biologistes, pharmaciens, ergothérapeute, universitaires, infirmiers, IBODE, informaticien, ingénieurs, kinésithérapeute, orthophoniste, ostéopathe, psychomotricien, sage-femme, sociologues, psychologues, puéricultrice, juristes, philosophes, patients.

Dominique BARTHELEMY
Directrice des soins

Coordinatrice des Instituts de Formations
Paramédicales

